

Congés de Printemps 2019

Stage « Multi-sports Evasion » du 08 au 12 avril 2019

PROGRAMME

« 7 à 12 ans »

Lundi 08 avril 2019: Escalade + Randonnée VTC Wintzenheim, de 10h00 à 17h00 **(1)**

Mardi 09 avril 2019 : Randonnée VTC Horbourg-Wihr + natation piscine Aqualia, de

10h00 à 17h00 (1)

Mercredi 10 avril 2019 : Randonnée VTC Metzeral – Colmar, de 10h00 à 17h00 (1)

Jeudi 11 avril 2019 : Tennis + tir à l'arc, de 10h00 à 17h00 (1)

Vendredi 12 avril 2019 : Parcours VTC + Parc Aventure au Schnepfenried, de 10h00 à

17h00 (1) + (2)

(1) VTC personnel en parfait état de fonctionnement. Le casque et le matériel de réparation sont obligatoires.

(2) Activité payante.

En cas de mauvaises conditions climatiques, d'autres activités seront proposées au gymnase Barrès à Colmar.

ORGANISATION

Date :	du 08 au 12 avril 2019
Horaires :	tous les jours de 10h à 17h
Repas:	tiré du sac
Lieu de rendez-vous et de retour :	lundi, mercredi et vendredi : au complexe sportif Camille Sée - 40, avenue de l'Europe mardi : à la piscine Aqualia – 7, rue du Pigeon jeudi : au stade de la Mittelharth – 18, rue d'Ostheim
Public :	7 à 12 ans
Nombre de places :	20
Nombre d'encadrants :	3
Frais d'inscription :	ces frais sont à régler le jour de l'inscription > 12 €
Frais d'activité :	ces frais sont à régler le jour de l'activité Parc Aventure (selon l'âge de l'enfant)

> 17,00 €: de 7 à 10 ans / 18 00 € + de 10 ans

Inscription: le talon-réponse ci-joint devra impérativement être enregistré

directement à la Direction des sports de la Ville de Colmar (2ème

étage de l'ancien bâtiment de l'Hôtel de Ville – bureau n° 815)

du 1er au 5 avril 2019 et non par courrier.

Assurance: l'assurance de la Ville se limite aux dommages imputables à

l'organisation du stage; c'est l'assurance des parents ou des responsables légaux qui couvre le participant. Il est conseillé de vérifier que la « Responsabilité Civile » personnelle couvre bien

tous les accidents liés à la pratique du sport.

« En dehors des plages horaires d'activités du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00, les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents. En cas d'incident ou d'accident, la Ville déclinera

toute responsabilité ».

Partie à remplir OBLIGATOIREMENT et à conserver par l'intéressé(e) après oblitération par la Ville de Colmar

Inscription au stage « Multi-sports Evasion » du 08 au 12 avril 2019

Je soussigné(e) (nom et prénom) mon enfant (nom et prénom) né(e) le de		
	ts Evasion » du 08 au 12 a	
Adresse: Tél. privé: Tél. Portable: J'autorise les éducateurs de la Dir dispositions nécessaires en cas d'acc enfant est médicalement apte à la proposition de la proposit		Ville de Colmar à prendre les
Date : Paiement	de la somme de 12 € en	espèces 🗖 chèque 🗖
Le chèque devra êt	re libellé à l'ordre de : « T	.P.M. Colmar »
Signature obligatoire des parents :		
X		
Partie à con	server par la Direction de	s sports
Inscription au stage « I	Multi-sports Evasion » du	08 au 12 avril 2019
Je soussigné(e) (nom et prénom) mon enfant (nom et prénom) né(e) le de		
	ts Evasion » du 08 au 12 a	
Adresse: Tél. privé: Tél. Portable: J'autorise les éducateurs de la Dir dispositions nécessaires en cas d'accenfant est médicalement apte à la propositions nécessaires.		Ville de Colmar à prendre les
Date : Paiement	de la somme de 12 € en	espèces 🗖 chèque 🗖
Le chèque devra êt	re libellé à l'ordre de : « T	.P.M. Colmar »

Signature obligatoire des parents :

INFORMATIONS PRATIQUES

Parc Aventure	Schnepfenried	06 98 22 07 00
Gymnase Camille Sée	40, avenue de l'Europe	03 89 79 29 74
Piscine Aqualia	7, rue du Pigeon	03 89 24 66 00
Gymnase Maurice Barrès	18, rue d'Ostheim	03 89 24 17 20

Pour tout renseignement s'adresser à :

Mairie de Colmar

Direction des sports

1, place de la Mairie

Bureau 815

Tél.: 03 89 20 67 97 ou 03 89 20 67 93